

Un problème de morphophonologie française: les terminaisons verbales *-ions*, *-iez*

par

A. C. de Kok et J. J. Spa

1. Introduction

Dans la plupart des cas, les formes de la première et de la deuxième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif s'opposent aux formes correspondantes du présent de l'indicatif¹:

ġătă	~	ġătġă	chantons	~	chantions
fġnisă	~	fġnisġă	finissons	~	finissions
parte	~	partġe	partez	~	partiez
răsăve	~	răsăvġe	recevez	~	receviez
ătră	~	ă'ġ/trġă	entrons	~	entrions
săble	~	săblġe	semblez	~	sembliez
avu(w)ă	~	avujă	avouons	~	avouions
rănu(w)e	~	rănuġe	renouez	~	renouiez
kătġny(q)ă	~	kătġnyġă	continuons	~	continuions
kăkly(q)e	~	kăklyġe	concluez	~	concluiez

L'opposition entre ces formes est exprimée par les alternances:

ă / e	~	ġă / ġe
ă / e	~	ġġă / ġġe
(w)ă / (w)e	~	ġă / ġe
(q)ă / (q)e	~	ġă / ġe

1: En général, les formes de la première et de la deuxième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif sont identiques aux formes correspondantes du présent du subjonctif. Par exemple: *chantions*, *chantiez*, *recevions*, *receviez*, *allions*, *alliez*, *finissions*, *finissiez*, etc. Mais il arrive aussi que ces formes ne soient pas homophones: *savions* ~ *sachions*, *saviez* ~ *sachiez*, *faisions* ~ *fassions*, *faisiez* ~ *fassiez*, *pouvions* ~ *puissions*, *pouviez* ~ *puissiez* etc. Ceci est sans importance pour l'objet de cet article.

Dans certains cas pourtant une telle opposition est absente, du moins dans la langue courante:

abijō	habillons	et habillions ²
kæje	cueillez	et cueilliez
krwajō	croyons	et croyions
vwaje	voyez	et voyiez
fujō	fuyons	et fuyions
prije	priez	et priez
etydjō	étudions	et étudions

Dans d'autres cas, elle est même nettement impossible:

siņō	signons	et signions
kreņō	craignons	et craignons
gane	gagnez	et gagniez
deņe	daignez	et daigniez

Dans les sections suivantes nous présenterons une description de ces formes verbales en *-ions* / *-iez*³. Plus en particulier nous proposerons certaines règles pour rendre compte des cas d'homophonie signalés plus haut.

2. Les terminaisons *-ions*, *-iez* de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif

2.1. Nous avons démontré (de Kok et Spa, 1978) que la description phonologique du français gagne beaucoup en simplicité et en naturel, si on spécifie déjà les semi-voyelles obligatoires en tant que telles au niveau sous-jacent. Comme les terminaisons *-ions*, *-iez* se réalisent

2: Nous n'avons découvert aucune différence de prononciation entre les formes de l'imparfait de l'indicatif et celles du présent du subjonctif. Cf. Marty p. 114.

3: Dans cet article nous ne nous occuperons pas des formes de la première et de la deuxième personne du pluriel du conditionnel. Signalons uniquement que l'engendrement de ces formes ne nécessite aucune règle nouvelle. Ou bien la forme sous-jacente représente déjà la prononciation: /fə+r+j+ō/ (*ferions*), /mā.kə+r+j+e/ (*manqueriez*), /ā.trə+r+j+ō/ (*entrerions*) etc., ou bien la prononciation s'obtient par l'application des règles DIERèse et EPENthèse (cp. de Kok et Spa, 1978):

	DIER	EPEN
/rə.sə.v+r+j+ō/	→ [rə.sə.vrijō]	→ [rəsəvrjō] (<i>recevriens</i>)
/per.d+r+j+e/	→ [per.d+r+i+e]	→ [pərdrije] (<i>perdiez</i>)

toujours comme [jō], [je] (ou parfois comme [ijō], [ije]; voir 2.2.), le *yod* figure déjà comme tel au niveau sous-jacent. Cela signifie que, dans notre théorie, les formes verbales dont le radical se termine par la suite: frontière de syllabe + consonne, et celles dont le radical se termine en [u] ou en [y] ne posent aucun problème⁴. Aucune règle n'est appliquée; la forme sous-jacente représente déjà la prononciation.

/jā.t+j+ō/ ⁵	→	jātjō	chantions
/res.t+j+ō/	→	restjō	restions
/fi.ni.s+j+e/	→	finisje	finissiez
/de.bar.k+j+e/	→	debarkje	débarquiez
/klu+j+ō/	→	klujō	clouions
/a.vu+j+e/	→	avuje	avouiez
/ē.si.ny+j+ō/	→	ēsinyjō	insinuations
/kō.kly+j+e/	→	kōklyje	concluiez

Remarquons que le radical de verbes comme *appeler*, *écarteler*, *décélérer*, *marteler*, *modeler*, *acheter*, etc., se termine par la suite: schwa + frontière de syllabe + consonne.

/a.pə.l+j+ō/	→	apəljō	appelions
/e.kar.tə.l+j+e/	→	ekartəlje	écarteliez

La forme sous-jacente de ces verbes doit contenir un schwa pour éviter les prononciations incorrectes *[aplijō], *[ekartlije], etc.

2.2. /+j+ō/ et /+j+e/ sont aussi les représentations sous-jacentes des désinences des verbes dont le radical se termine par la suite: frontière de syllabe + deux consonnes⁶. Les deux consonnes en question ne peuvent être qu'une obstruante suivie d'une liquide.

4: Verbes dont le radical se termine en [u]: avouer, louer, renouer, secouer, trouver, échouer, jouer, clouer etc.

Verbes dont le radical se termine en [y]: continuer, effectuer, suer, tuer, puer, insinuer, substituer, conclure etc.

5: Le symbole . représente la frontière de syllabe, + la frontière de morphème. Les formes sous-jacentes sont placées entre des barres obliques. Remarquons qu'une frontière de morphème peut coïncider avec une frontière de syllabe. Comme pour notre sujet la frontière de syllabe ne joue aucun rôle dans ce cas, nous nous sommes contentés de mentionner la frontière de morphème.

6: Pour une justification de cette conception, voir de Kok et Spa (1978).

/ã.tr+j+ɔ̃/	entrions
/sã.bl+j+ɔ̃/	semblions
/gɔ̃.fl+j+e/	gonfliez
/ã.kr+j+e/	ancriez etc.

A ces formes sous-jacentes s'applique obligatoirement la règle DIERèse, que nous formulerons ainsi⁷:

DIERèse:

$$j \longrightarrow i \quad / \quad \text{OL} \text{ —}$$

ou

$$[+ \text{ cons}] \rightarrow [- \text{ cons}] \quad / \quad [- \text{ son}] \quad \left[\begin{array}{l} + \text{ son} \\ + \text{ cons} \\ - \text{ nas} \end{array} \right] \left[\begin{array}{l} \text{—} \\ + \text{ voc} \\ - \text{ rond} \end{array} \right]$$

L'output de la règle DIERèse peut être sujet, facultativement, à la règle EPENthèse, qui insère une semi-voyelle entre une voyelle fermée et une voyelle quelconque suivante⁸.

Exemples:

	/ã.tr+j+ɔ̃/	/gɔ̃.fl+j+e/
DIER (OBL)	⋮	⋮
EPEN (FAC)	ij	ij
	[ãtriɔ̃]/([ãtriə̃])	[gɔ̃flije]/([gɔ̃flie])
	entrions	gonfliez

Les verbes pour lesquels nous venons de donner une description (sections 2.1. et 2.2.) sont justement ceux qui permettent de distinguer net-

7: Cette formulation diffère quelque peu de celle proposée dans de Kok et Spa (1978). Nous reviendrons sur ce point à la section 3.

8: Nous rappelons ici la formulation de cette règle.

EPENthèse:

$$\emptyset \longrightarrow \left[\begin{array}{l} + \text{ voc} \\ + \text{ cons} \\ \alpha \text{ rond} \\ \beta \text{ pal} \end{array} \right] / \left[\begin{array}{l} - \text{ cons} \\ + \text{ haut} \\ - \text{ moyen} \\ \alpha \text{ rond} \\ \beta \text{ pal} \end{array} \right] \text{ — V}$$

Remarquons encore que cette règle, bien que facultative, s'applique presque toujours quand c'est un yod qui s'insère.

tement les première et deuxième personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif de celles du présent de l'indicatif. Notons en outre que les règles proposées (DIER et EPEN) ont un champ d'application qui dépasse le domaine assez limité des formes verbales⁹. Il n'en sera pas toujours de même dans la description des formes homophones citées au début. Comme nous le verrons aux sections suivantes (2.3., 2.4. et 2.5.), d'autres règles seront nécessaires, dont la portée se limite parfois aux seules formes verbales se terminant en *-ions* et en *-iez*. Les verbes dont les terminaisons *-ions* / *-iez* se confondent facultativement ou obligatoirement dans la prononciation avec les terminaisons *-ons* / *-ez* sont:

- A. Les verbes dont le radical se termine en *-j* (section 2.3.)
- B. Les verbes dont le radical se termine en *-i* (section 2.4.)
- C. Les verbes dont le radical se termine par un *n* mouillé (section 2.5.)

2.3. Les radicaux qui se terminent par un *yod* peuvent appartenir à deux groupes de verbes: ceux dont le radical se termine toujours par un *yod* et ceux dont le radical se termine tantôt par un *yod* tantôt par une voyelle.

2.3.1. Le radical d'un verbe comme *habiller*¹⁰ se termine toujours par un *yod*, témoin les prononciations: [zəmabij] 'je m'habille', [zəmabijre] 'je m'habillerai', [zəmabije] 'je m'habillais' etc. Les formes sous-jacentes de ce verbe contiennent donc toujours un *yod*.

/abij/	habille
/abij+r+a/	habillera
/abij+ε/	habillait
/abij+ɔ̃/	habillons
/abij+c/	habiliez

Habillons et *habiliez* ont donc les formes sous-jacentes:

/abij+j+ɔ̃/
/abij+j+e/

Habillons et *habiliez* se prononcent souvent de la même façon que respectivement *habillons* et *habiliez*: [abijɔ̃], [abije]. Ces prononciations

9: Cf. de Kok et Spa (1978).

10: Appartiennent au même groupe que *habiller* les verbes: briller, scintiller, grouiller, dépouiller, railler, piller, pointiller, travailler, réveiller, chamailler, cueillir, assaillir, tressaillir, etc.

sont facultatives et alternent avec celles à consonne double: [abijjɔ̃], [abijje]. Nous devons donc formuler une règle de dégémination qui remplace la séquence /j+j/ par un seul j. Cette règle est une règle très générale qui prend également en compte les autres consonnes géminées.

/mur+r+ɔ̃/	→	murɔ̃	mourrons
/kur+r+j+e/	→	kurje	courriez
/ɛl#lɔ̃#di/	→	ɛlɔ̃di	elle le dit
/il+legal/	→	ilegal	illégal
/im+mɔ̃ral/ ¹¹	→	imɔ̃ral	immoral

DEGémination (fac):

$$C_i \rightarrow \emptyset / C_i$$

ou

$$\begin{bmatrix} + \text{ cons} \\ \alpha_1 : F_1 \\ \vdots \\ \alpha_n : F_n \end{bmatrix} \longrightarrow \emptyset \quad / \quad \begin{bmatrix} + \text{ cons} \\ \alpha_1 : F_1 \\ \vdots \\ \alpha_n : F_n \end{bmatrix}$$

Une consonne est supprimée quand elle est précédée ou suivie de la même consonne.

Exemples:

	/abij+j+ɔ̃/	/kæj+j+e/
	⋮	⋮
	∅	∅
DEG (fac)	[abijɔ̃] / [abijjɔ̃]	[kæje] / [kæjje]
	habillions	cueillez

2.3.2. La règle DEGémination peut aussi être appliquée, facultativement, pour générer les prononciations de, par ex., *nettoyions* et *nettoyiez*: [netwajɔ̃] / [netwajjɔ̃] et [netwaje] / [netwajje]. Contrairement aux verbes du type *habiller*, *nettoyer*^{12,13} est un verbe à deux bases

11: Les formes sous-jacentes de ces deux derniers mots sont probablement /in+legal/ et /in+mɔ̃ral/. Ceci n'est pas pertinent pour notre argumentation.

12: Appartiennent au même groupe que *nettoyer* les verbes: déployer, octroyer, envoyer, voir, croire, fuir, appuyer, essayer, ennuyer, asseoir, surseoir, extraire etc.

13: Les verbes en *-ayer*, comme *payer*, *essayer*, appartiennent à deux groupes: celui de *habiller* et celui de *nettoyer*. Cette appartenance à deux groupes se reflète aussi dans l'orthographe.

Cf. [ʒəpej] (je paye) et [ʒəpɛ] (je paie), [ilpejra] (il payera) et [ilpera] (il paiera); mais [pejɔ̃] par ex. ne peut se prononcer et s'écrire (*payons*) que d'une seule manière.

(tout comme *finir*, *mentir*, *vendre*, *nuire* etc.). Son radical est tantôt [netwa-], comme dans:

ʒonetwa	je nettoie
nunetwarō	nous nettoierons

tantôt [netwaj-], comme dans:

ʒonetwaje	je nettoyais
nunetwajō	nous nettoyons

Ce dernier radical est aussi à la base des formes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, dont les formes sous-jacentes sont:

/netwaj+j+ɔ̃/	nettoyions
/netwaj+j+e/	nettoyiez

A ces formes sous-jacentes s'applique facultativement la règle DE-Gémination donnée plus haut.

Exemples:

	/netwaj+j+ɔ̃/	/krwaj+j+e/	/esujj+j+e/
DEG (fac)	∅	∅	∅
	[netwajō] / [netwajjō]	[krwaje] / [krwajje]	[esujje] / [esujjje]
	nettoyions	croyiez	essuyiez

2.4. Les terminaisons verbales *-ions*, *-iez* des verbes dont le radical se termine en *-i*, peuvent également se prononcer de plusieurs façons. Il convient de distinguer ici deux groupes: 1° Le groupe des verbes dont le radical se termine par la suite: frontière de syllabe+consonne+ i (ex. *nier*, *étudier*)¹⁴. 2° Le groupe des verbes dont le radical se termine par la séquence: frontière de syllabe+obstruante+liquide+ i (ex. *oublier*, *prier*)¹⁵.

Nions peut se prononcer comme [nijō], comme [njō]¹⁶ et comme

14: Autres exemples: scier, se méfier, autopsier, rallier, manier, asphyxier, confier, marier, amnistier, inventorier, relier, rire, sourire, etc.

15: Autres exemples: déplier, crier, trier, publier, etc.

16: Rappelons que la prononciation [njō] pour le présent de l'indicatif est le résultat de l'application de SEMI-VOCalisation.

SEMI-VOC	/ni+ɔ̃/
	j
	[njō]
	nions

[nijjɔ̃], *niez* comme [nje], [nje] ou [nijje]. Les formes sous-jacentes sont respectivement:

/ni+j+ɔ̃/	niions
/ni+j+e/	niez

Une des prononciations possibles est déjà représentée par la forme sous-jacente. Pour rendre compte des prononciations [njɔ̃], [nje], c.-à-d. celles où le *i* du radical n'est pas prononcé, il faut admettre l'existence dans la grammaire du français d'une règle qui, dans un certain contexte, fait tomber le *i* devant un *yod*. Nous appelons cette règle SYNérèse. Elle est facultative.

SYNérèse:

$$i \longrightarrow \emptyset / \text{---} + j \text{ V}$$

ou

$$\left[\begin{array}{l} - \text{cons} \\ + \text{haut} \\ - \text{moyen} \\ - \text{rond} \end{array} \right] \longrightarrow \emptyset / \text{---} + \left[\begin{array}{l} + \text{voc} \\ + \text{cons} \\ - \text{rond} \end{array} \right] \text{ V}$$

La voyelle *i* est supprimée quand elle est suivie de la séquence: frontière de morphème+ *yod*+ voyelle.

Exemples de l'application de SYNérèse:

	/ni+j+ɔ̃/	/me.fi+j+e/	/o.tɔp.si+j+e/
SYN (fac)	↓ ∅	↓ ∅	↓ ∅
	[njɔ̃] / [nijɔ̃]	[mefje] / [mefije]	[otɔpsje] / [otɔpsije]
	niions	méfiez	autopsiez

La formulation de la règle SYNérèse demande quelques explications. Dans cette règle le contexte de gauche n'a pas été spécifié. Nous pouvons nous passer de ce contexte grâce à la contrainte globale OLISEM (voir de Kok et Spa 1978) qui interdit de remplacer la séquence: obstruante+semi-voyelle ou liquide+ voyelle fermée par la séquence: obstruante+ semi-voyelle ou liquide+ semi-voyelle. En effet, les seuls verbes qui, sur ce point, pourraient poser des problèmes à la règle SYNérèse sont ceux dont le radical se termine par la séquence: frontière de syllabe+obstruante+liquide+ *i* (cf. section 2.2.).

Exemples:

	/pri+j+ɔ̃/	/kri+j+e/	/de.pli+j+e/
SYN (fac)	∅	∅	∅
	*[prjɔ̃] / [prijɔ̃] ¹⁷	*[krje] / [krije]	*[deplje] / [deplje]
	priions	criiez	dèpliiez

Les prononciations incorrectes *[prjɔ̃], *[krje] etc. seront prohibées correctement par la contrainte globale OLISEM, ce qui permet de simplifier la règle SYNérèse. Le contexte de gauche peut être omis. Dans notre règle il est nécessaire de mentionner la frontière de morphème devant le *yod*. Si nous omettions cette frontière, nous engendrions également des formes incorrectes comme *[abje] (←/abij+e/) 'habillez', *[pje] (←/ pij+e/) 'pillez' et même des formes comme *[fjæɫ] (←/fijæɫ/) 'filleul', *[bjɔ̃] (←/bijɔ̃/) 'billon' etc.

La présence d'une voyelle après le *yod* s'explique par le fait qu'il faut éviter la prononciation *[nijje] 'nieiez'. On obtiendrait cette prononciation en appliquant SYNérèse (sans voyelle après le *yod*) sur la forme /ni+jj+e/, forme obtenue après l'application de la règle J-INSertion (voir ci-dessous).

Pour rendre compte des prononciations [nijjɔ̃], [nijje], c.-à-d. celles avec double *yod*, il nous faut admettre l'existence d'une règle qui insère un *yod* supplémentaire. Nous appelons cette règle J-INSertion. Cette règle est facultative.

J-INSertion:

∅ → j / i + j — +

ou

∅ → $\left[\begin{array}{l} + \text{ voc} \\ + \text{ cons} \\ - \text{ rond} \end{array} \right] \left[\begin{array}{l} - \text{ cons} \\ + \text{ haut} \\ - \text{ moyen} \\ - \text{ rond} \end{array} \right] + \left[\begin{array}{l} + \text{ voc} \\ + \text{ cons} \\ - \text{ rond} \end{array} \right] — +$

¹⁷: Rappelons que la prononciation [prijɔ̃] pour le présent de l'indicatif est le résultat de l'application d'EPENthèse.

	/pri+ɔ̃/
EPENthèse	ij
	[prijɔ̃]
	priions

Le domaine de cette règle est très restreint, ce qui ressort déjà du nombre de frontières de morphème.

La frontière de morphème entre le *i* et le *yod* doit être là pour prohiber *[abijje] (←/abij+e/) 'habiliez', *[travajjō] (←/travaj+ō/) 'travaillions' etc., de même que *[fijjet] (←/fij+et/) 'fillette', *[ānqijø] (←/ānqij+ø/) 'ennuyez' etc.

La deuxième frontière de morphème a été introduite pour indiquer sans équivoque qu'il s'agit uniquement des première et deuxième personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif des verbes dont le radical se termine en *-i*.

Exemples:

	/ni+j+ō/	/pri+j.+e/	/su.ri+j.+e/
J-INS (fac)	⋮ j	⋮ j	⋮ j
	[nijō] / [nijō]	[prije] / [prije]	[surije] / [surije]
	nions	priez	souriez

Pour une discussion des dérivations proposées par Gaatone (1976) et Dell (1972) en ce qui concerne les formes en *-ions*, *-iez* des verbes dont le radical se termine en *i*, voir Appendice I.

2.5. Quand le radical d'un verbe se termine en η^{18} , les formes des première et deuxième personnes du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif se confondent toujours dans la prononciation avec les formes correspondantes du présent de l'indicatif. *Craigniez* et *craignez* par exemple se prononcent tous les deux [kreɲe], *baignions* et *baignons* se prononcent tous les deux [beɲō].

La forme sous-jacente de *baignions* est /beɲ+j+ō/, celle de *craigniez* /kreɲ+j+e/. Pour produire les prononciations correctes, qui ne contiennent pas de *yod*, nous proposons d'introduire une règle, appelée J-SUPPRESSION, qui efface le *yod* après *n* mouillé.

18: Les verbes dont le radical se termine par un *n* mouillé, peuvent être subdivisés en deux groupes. D'abord, les verbes dont le radical se termine toujours en η (verbes à thème unique comme *gagner*, *enseigner*, *daigner*, *signer*, *cogner*, *baigner*, etc.), ensuite les verbes dont le radical se termine tantôt par une voyelle tantôt par η (verbes à deux thèmes comme *craindre*, *atteindre*, *joindre*, *plaindre*, *peindre*, *contraindre*, *éteindre*, etc.).

J-SUPPRession:

$$j \longrightarrow \emptyset / \text{p} \text{ —}$$

ou:

$$\begin{bmatrix} + \text{voc} \\ + \text{cons} \\ - \text{rond} \end{bmatrix} \longrightarrow \emptyset \quad / \quad \begin{bmatrix} + \text{cons} \\ + \text{nas} \\ + \text{pal} \end{bmatrix} \text{ —}$$

Exemples:

	$/\text{b}\epsilon\text{p}+\text{j}+\text{ɔ}/$	$/\text{k}\text{r}\epsilon\text{p}+\text{j}+\text{e}/$
	⋮	⋮
J-SUPPR (obl)	\emptyset	\emptyset
	[bɛpɔ]	[krɛpe]
	baignions	craigniez

Pour une discussion de la dérivation proposée par Dell (1972), voir Appendice II.

3. L'ordonnance des règles

Afin de générer les formes verbales se terminant en *-ions* et en *-iez*, l'ensemble de règles suivant est nécessaire, comme nous l'avons vu aux sections précédentes:

DIERèse:	$j \longrightarrow i / \text{O L} \text{ —}$
EPENthèse:	$\emptyset \longrightarrow j / i \text{ — V}$
DEGémination:	$j \longrightarrow \emptyset / j$
SYNérèse:	$i \longrightarrow \emptyset / \text{ — } + j \text{ V}$
J-INSertion:	$\emptyset \longrightarrow j / i + j \text{ — } +$
J-SUPPRession:	$j \longrightarrow \emptyset / \text{p} \text{ —}$

Pour la clarté du raisonnement, nous ne tiendrons compte ici que du *yod* et du *i*, ce qui signifie que les règles EPENthèse et DEGémination sont données ci-dessus comme règles spécifiques concernant ces deux sons et non pas comme règles plus générales.

A cet ensemble de règles s'ajoute la contrainte globale OLISEM (voir section 2.4. et de Kok et Spa (1978)).

Les règles proposées sont formulées de telle façon qu'elles peuvent être ordonnées de manière intrinsèque, c'est-à-dire qu'une règle donnée s'applique automatiquement quand une suite de segments répond à l'analyse structurale de la règle en question (voir Koutsoudas, Sanders

et Noll, 1974)¹⁹. Parmi les règles proposées il n'y en a que deux dont l'application pose, apparemment, des problèmes: DEGémination et J-INSErtion. Cette dernière règle s'applique, facultativement, à une suite comme /pri+j+e/, produisant [prije]. A cette forme peut s'appliquer, de nouveau facultativement, la règle DEGémination, produisant [prije]. La forme ainsi obtenue peut servir d'input à l'application de J-INSErtion, ce qui donne encore une fois [prije], qui peut être transformé de nouveau en [prije] par l'application de DEGémination et ainsi de suite. Pour éviter une telle dérivation sans fin, Koutsoudas, Sanders et Noll (1974, p. 14) proposent une restriction universelle, qui dit que dans ce cas (c'est-à-dire quand on a affaire à deux règles entre lesquelles il existe une relation de «feeding» et de «counterfeeding»), les règles «must be restricted in such a way that, if one rule is applied to a given segment, the other rule must not be applied to any reflex of that segment in the same derivational cycle». Dans notre système de règles, cela veut dire qu'après l'application de J-INSErtion, DEGémination ne peut plus être appliquée.

La formulation donnée ici de DIERèse diffère quelque peu de celle proposée dans de Kok et Spa (1978), où la formulation était la suivante:

DIERèse:

$$[+ \text{ cons}] \longrightarrow [- \text{ cons}] \ / \ . C_2 \left[\begin{array}{l} + \text{ voc} \\ - \text{ rond} \end{array} \right]$$

ou

$$j \rightarrow i \ / \ . C_2 \text{ —}$$

Quand on formule DIERèse de cette façon, les règles SEMI-VOCalisation et DIERèse doivent être ordonnées de façon extrinsèque. DIERèse doit précéder SEMI-VOCalisation, vu, par exemple, la prononciation correcte [skje] (*skieZ*) (voir de Kok et Spa, 1978, note 24). En revanche, la formulation que nous proposons maintenant et dans laquelle nous avons précisé la nature des deux consonnes (à savoir: obstruante + liquide), nous permet d'ordonner toutes les règles intrinsèquement. Remarquons en outre que le remplacement de C₂ par O L permet de supprimer la frontière de syllabe.

19: Les règles de Dell et de Gaatone sont ordonnées de façon extrinsèque.

quand ce même segment représente un *yod*. Comme nous préférons décrire les idiolectes les plus généraux la règle de Dell nous semble inadéquate pour les deux raisons données ci-dessus.

A. C. de Kok et J. J. Spa
Zaandam, Pays-Bas

Résumé

Le comportement des yods se trouvant dans les désinences verbales *-ions, -iez* ne peut être décrit, de manière observationnellement adéquate, par les règles générales proposées pour les semi-consonnes dans de Kok et Spa (1978). Lorsque les radicaux verbaux précédant ces désinences se terminent par *-j* (habiller), par *-i* (méfier), par *-ɲ* (gagner), le contact de ces sons et des yods désinentiels a pour résultat des prononciations assez diversifiées, dont il faut rendre compte par de nouvelles règles: dégémination, synérèse, insertion d'un yod, suppression du yod. Ces règles, ainsi que celles qui ont été proposées dans de Kok et Spa (1978) s'appliquent dans un certain ordre, établi en vertu du principe de l'ordonnance intrinsèque. L'article se termine par deux appendices, dans lesquels des analyses antérieures (Dell 1972, Gaatone 1976) du comportement des semi-consonnes sont soumises à un examen critique.

Bibliographie

- Dell, F. (1972), «Une règle d'effacement de *i* en français», in *Recherches linguistiques I*, Université de Paris VIII/Vincennes: 63–88.
- Dell, F. (1976), Schwa précédé d'un groupe obstruante-liquide, in *Recherches linguistiques IV*, Université de Paris VIII/Vincennes: 75–111.
- Fouché, P. (1969), *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck.
- Gaatone, D. (1976), «Semi-voyelles de transition en français», in *Folia Linguistica*, nr. X-3/4: 321–337.
- Kok, A. C. de et Spa, J. J. (1978), «Semi-vocalisation, diérèse et olisem», in *Linguistics*.
- Koutsoudas, A., Sanders, G. et Noll, C. (1974), «The application of phonological rules», in *Language*, volume 50: 1–28.
- Malmberg, B. (1943), *Le système consonantique du français moderne*, Lund.
- Martinet, A. (1945), *La prononciation du français contemporain*, Paris.
- Marty, F. (1971), «Les formes du verbe en français parlé», in A. Rigault (éd.) *La grammaire du français parlé*, Paris, Hachette, pp. 105–117.
- Morin, Y.-Ch. (1976), «Phonological tensions in French», in Marta Luján & Frit Hensey (éds), *Current Studies in Romance Linguistics*, Washington, Georgetown University Press, pp. 37–49.

quand ce même segment représente un *yod*. Comme nous préférons décrire les idiolectes les plus généraux la règle de Dell nous semble inadéquate pour les deux raisons données ci-dessus.

A. C. de Kok et J. J. Spa
Zaandam, Pays-Bas

Résumé

Le comportement des yods se trouvant dans les désinences verbales *-ions, -iez* ne peut être décrit, de manière observationnellement adéquate, par les règles générales proposées pour les semi-consonnes dans de Kok et Spa (1978). Lorsque les radicaux verbaux précédant ces désinences se terminent par *-j* (habiller), par *-i* (méfier), par *-ɲ* (gagner), le contact de ces sons et des yods désinentiels a pour résultat des prononciations assez diversifiées, dont il faut rendre compte par de nouvelles règles: dégémination, synérèse, insertion d'un yod, suppression du yod. Ces règles, ainsi que celles qui ont été proposées dans de Kok et Spa (1978) s'appliquent dans un certain ordre, établi en vertu du principe de l'ordonnance intrinsèque. L'article se termine par deux appendices, dans lesquels des analyses antérieures (Dell 1972, Gaatone 1976) du comportement des semi-consonnes sont soumises à un examen critique.

Bibliographie

- Dell, F. (1972), «Une règle d'effacement de *i* en français», in *Recherches linguistiques I*, Université de Paris VIII/Vincennes: 63–88.
- Dell, F. (1976), Schwa précédé d'un groupe obstruante-liquide, in *Recherches linguistiques IV*, Université de Paris VIII/Vincennes: 75–111.
- Fouché, P. (1969), *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck.
- Gaatone, D. (1976), «Semi-voyelles de transition en français», in *Folia Linguistica*, nr. X-3/4: 321–337.
- Kok, A. C. de et Spa, J. J. (1978), «Semi-vocalisation, diérèse et olisem», in *Linguistics*.
- Koutsoudas, A., Sanders, G. et Noll, C. (1974), «The application of phonological rules», in *Language*, volume 50: 1–28.
- Malmberg, B. (1943), *Le système consonantique du français moderne*, Lund.
- Martinet, A. (1945), *La prononciation du français contemporain*, Paris.
- Marty, F. (1971), «Les formes du verbe en français parlé», in A. Rigault (éd.) *La grammaire du français parlé*, Paris, Hachette, pp. 105–117.
- Morin, Y.-Ch. (1976), «Phonological tensions in French», in Marta Luján & Frit Hensey (éds), *Current Studies in Romance Linguistics*, Washington, Georgetown University Press, pp. 37–49.

Appendice I.

Gaatone (1976) propose la dérivation suivante pour les formes en *-ions*, *-iez* des verbes dont le radical se termine en *-i*. Il part, comme nous, de structures sous-jacentes dans lesquelles les terminaisons *-ions*, *-iez* sont rendues par $/j+\delta/$, $/j+e/$, et il formule trois règles. D'abord la règle G-INS (= insertion d'un glide), qui insère la semi-voyelle appropriée entre une voyelle fermée et une autre voyelle (cp. notre règle EPEN-thèse). Gaatone en donne la formulation suivante (p. 323):

G-INS:

$$\emptyset \longrightarrow \left[\begin{array}{l} - \text{syll} \\ - \text{cons} \end{array} \right] / \left[\begin{array}{l} + \text{syll} \\ + \text{haut} \end{array} \right] \text{ ——— } [+ \text{syll}]$$

(Notons que dans la conception de Gaatone les semi-voyelles sont $[-\text{cons}]$). Puis les séquences ainsi obtenues sont soumises à l'action de la règle VH-EFF (= effacement d'une voyelle haute), que Gaatone formule comme suit (p. 328):

VH-EFF:

$$\left[\begin{array}{l} + \text{syll} \\ + \text{haut} \end{array} \right] \longrightarrow \emptyset / \left[\begin{array}{l} C^1 \\ \text{syll} \end{array} \right] \text{ ——— } + \left[\begin{array}{l} - \text{syll} \\ - \text{cons} \end{array} \right]$$

Dans cette règle le segment $\left[\begin{array}{l} - \text{syll} \\ - \text{cons} \end{array} \right]$ est censé être la semi-voyelle correspondant au segment $\left[\begin{array}{l} + \text{syll} \\ + \text{haut} \end{array} \right]$. Cette règle correspond en quelque sorte à notre règle SYNérèse. Contrairement à celle-ci, qui, dans notre conception, est toujours une règle facultative, la règle VH-EFF est parfois obligatoire, à savoir quand le *i* est le son final du radical d'une base non-monosyllabique. Cela signifie que pour Gaatone *étudiez* se prononce uniquement $[etydje]$, de même que *étudiez*, alors que *niez* peut se prononcer de deux façons: $[nije]$ et $[nje]$, de même que *niez*.

Finalement, Gaatone formule la règle I-INS (= insertion de *i*), qui correspond plus ou moins à notre règle DIERèse (p. 330):

I-INS:

$$\emptyset \longrightarrow i / \left[\begin{array}{l} C_2 \\ \text{syll} \end{array} \right] + \text{ ——— } j$$

De la sorte toutes les prononciations prises en considération par l'auteur peuvent être générées correctement. Voici quelques dérivations:

	/etydi+j+e/	/ubli+j+e/	/ãtr+.j+e/	/ni+j+õ/	/ni+j+õ/
G-INS	⋮		⋮	⋮	
VH-EFF	∅			∅	
I-INS			i		
	[etydje]	[ublije]	[ãtrije]	[njõ]	[nijõ]
	étudiiez	oubliez	entriez	niions	niions
	/etydi+.e/	/obli+.e/	/ni+.õ/	/ni+.õ/	
G-INS	⋮	⋮	⋮	⋮	
VH-EFF	∅	j	∅	j	
I-INS					
	[etydje]	[ublije]	[njõ]	[nijõ]	
	étudiez	oubliez	nions	nions	

Quant à la forme *oubliez*, remarquons encore que Gaatone n'admet pas la prononciation [ublijje], de sorte qu'il n'a pas introduit dans son système de règles une règle correspondant à notre J-INSertion.

Les dérivations proposées par Gaatone s'écartent tantôt beaucoup de nos propositions, tantôt elles leur ressemblent. La plus grande différence est à constater dans l'engendrement des formes du présent de l'indicatif (*étudiez*, *nions*, etc.) (Comparez la note 13 à ce qui a été dit plus haut). Cette différence est générale dans ce sens que partout où nous proposons une règle de semi-vocalisation, Gaatone propose deux règles: la règle G-INS, suivie de la règle VH-EFF. Mais même là où les deux propositions se ressemblent, il y a des différences. Ces différences concernent surtout la règle VH-EFF et notre règle SYNérèse. SYNérèse est une règle dont le champ d'application est très restreint. Elle ne concerne que le yod et ne s'applique qu'aux formes où ce yod est précédé d'une frontière de morphème. La règle VH-EFF par contre concerne toutes les semi-voyelles et son champ d'application est donc bien plus vaste que celui de SYNérèse. Le champ d'application de VH-EFF est cependant limité par la présence dans la règle d'une frontière de morphème, qui, tout comme dans SYNérèse, est introduite pour éviter *[abje] (←/abij+e/ 'habiliez'), etc. Ceci a pour conséquence que, si VH-EFF permet de générer des formes comme: [sypstityõ] (←[sypstityõ] ←/sypstity+õ/) (*substituons*) et [avwe] (←[avu+we] →/avu+e/) (*avouez*), elle ne permet pas de générer les prononciations

correctes [nɔ̃ās] (←[nyɔ̃ās] ←/nyās/) (*nuance*), [sɔ̃av] (←[syɔ̃av] ←/syav/) (*suave*), [ʃwanri] (←[ʃuwanri] ←/ʃuanri/) (*Chouannerie*) etc., puisque dans ces dernières formes il n'y a pas de frontière de morphème entre la voyelle fermée et la semi-voyelle correspondante qui suit. Notons que la voyelle fermée dans ces formes doit être un segment sous-jacent du fait que la prononciation avec cette voyelle est également possible: [nyās], [syav], [ʃuanri] etc.

Deuxièmement, la présence du segment C¹ dans VH-EFF prohibe à tort la prononciation correcte [skje] (*skiez* et *skiiez*).

Pour les deux raisons données ci-dessus, la règle VH-EFF de Gaatone nous paraît donc inadéquate.

Dans Dell (1972) on trouve également certaines propositions pour l'engendrement des formes verbales *étudiez*, *étudiez*, *oubliez*, *oubliez*, *appuyez*, *appuyez* etc. Selon Dell *-ions*, *-iez* doivent être rendus en profondeur par /iō/, /ie/. Que de telles séquences sous-jacentes, où la marque du subjonctif et de l'imparfait est la voyelle *i* et où celle-ci n'est pas suivie d'une frontière de morphème, posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent, a déjà été démontré de façon convaincante par Gaatone (1976, pp. 328–329). Il nous semble pourtant intéressant d'examiner certaines règles proposées par Dell et plus en particulier celles qui prennent en charge les séquences sur lesquelles, dans notre système de règles, opère la règle SYNérèse. Ces règles sont les suivantes:

I-EF(facement)

$$\begin{bmatrix} - \text{cons} \\ + \text{haut} \\ - \text{rond} \end{bmatrix} \longrightarrow \emptyset \quad / \quad i + \text{---}$$

Après la séquence: *i*+ frontière de morphème, *j* et *i* sont, obligatoirement, effacés.

J-INS(ertion):

$$\emptyset \longrightarrow j \quad / \quad i \text{---} [+ \text{syll}]$$

Un yod est inséré entre un *i* et une voyelle. Cette règle concerne les *i* qui conservent leur syllabité, parce qu'ils sont précédés d'un groupe obstruante + liquide.

En outre, Dell introduit deux règles de semi-vocalisation (SV-1 et SV-2) dont les formulations exactes ne nous concernent pas ici.

Dell propose deux dérivations pour [etydje] (*étudiez*) et [prije]

(*priez*). L'unique différence entre ces deux dérivations consiste dans l'ordre de SV-1 et I-EF (voir Dell 1972, p. 76 et 83).

1)

	/etydi+ie/	/pri+ie/
SV-1	j	j
I-EF	∅	∅
SV-2	j	
J-INS		ij
	[etydje]	[prije]
	étudiiez	priez

2)

	/etydi+ie/	/pri+ie/
I-EF	∅	∅
SV-1		
SV-2	j	
J-INS		ij
	[etydje]	[prije]
	étudiiez	priez

Ces propositions peuvent être critiquées sur plusieurs points:

1. Le nombre de règles à appliquer est considérable. Dans la première dérivation Dell doit appliquer trois règles pour générer [etydje], et trois pour générer [prije]. Dans notre système ces nombres sont respectivement un et zéro. Dans la deuxième dérivation deux règles doivent être appliquées pour qu'on puisse obtenir [etydje] et [prije], contre une et zéro de nouveau dans notre système. Même si Dell avait pris comme segment sous-jacent un *yod*, son système aurait nécessité l'application de deux règles: I-EF et SV-2 pour [etydje] et I-EF et J-INS pour [prije].
2. Dans la première dérivation de [prije], le *yod* est d'abord effacé par I-EF et puis réintroduit par J-INS, c'est-à-dire que le *yod* est réintroduit là où il n'aurait pas dû être effacé (cp. Dell 1976, pp. 91-92, en ce qui concerne le schwa).
3. Dell justifie la règle I-EF(acement) en disant qu'elle s'applique aussi obligatoirement dans la dérivation de, par exemple, *mélodique* et *libérien* (pp. 81-82):

/melɔdi+ik/ $\xrightarrow{\text{I-EF}}$ [melɔdik]

/liberia+iē/ $\xrightarrow{\text{TRONC}}$ [liberi+iē] $\xrightarrow{\text{I-EF}}$ [liberi+ē] $\xrightarrow{\text{SV-2}}$ [liberjē]

Les formes sous-jacentes de ces mots nous semblent cependant trop douteuses pour qu'elles puissent être invoquées comme argument.

Remarquons finalement que Dell ne prend en considération que les prononciations [etydʒe] et [prije]. Pour la première forme cela implique que I-EF est obligatoire (cp. le point 3. ci-dessus); pour la deuxième forme que Dell n'introduit pas de règle comparable à notre règle J-Insertion.

Appendice II

Dell (1972, p. 70) propose la règle suivante, qu'il appelle J-EF(facement)

J-EF:

$$j \longrightarrow \emptyset \quad \left[\begin{array}{l} -\text{syll} \\ + \text{son} \\ + \text{haut} \end{array} \right] \text{ ———}$$

Cette règle concerne donc l'effacement d'un *yod* après un autre *yod* et après un *n* mouillé. Elle rend compte des prononciations [gape] (*gagniez*), [maje] (*magniez*), [abiʒe] (*habilliez*), [kœʒe] (*cueilliez*) etc. Dell justifie cette règle en disant que «après tout, *n̄* et *j* forment une classe très naturelle: ce sont les deux seules sonantes palatales nonsyllabiques» (pp. 69-70). Il nous semble cependant que l'effacement de *yod* après *yod* et celui après *n* mouillé ne sont pas dus à la même règle. L'effacement du *yod* après un autre *yod* est un cas particulier d'une règle de dégémination beaucoup plus générale: quand deux éléments consonantiques identiques se suivent, l'un des deux peut toujours être effacé (cp. notre règle DEGémination). La règle de Dell, d'autre part, ne vaut que pour des idiolectes dans lesquels les prononciations [abiʒe] (*habilliez*), [kœʒe] (*cueilliez*) etc. n'existent pas. La règle J-EF de Dell est par conséquent une règle obligatoire. Dans beaucoup d'autres idiolectes cependant *habilliez* se prononce de deux façons: avec un seul *yod* ou avec deux, de même que *cueilliez* etc. Pour ces idiolectes il faudrait admettre que la règle J-EF est obligatoire quand le segment [-syll, +son, +haut] représente un *n* mouillé, et qu'elle est facultative

quand ce même segment représente un *yod*. Comme nous préférons décrire les idiolectes les plus généraux la règle de Dell nous semble inadéquate pour les deux raisons données ci-dessus.

A. C. de Kok et J. J. Spa
Zaandam, Pays-Bas

Résumé

Le comportement des yods se trouvant dans les désinences verbales *-ions*, *-iez* ne peut être décrit, de manière observationnellement adéquate, par les règles générales proposées pour les semi-consonnes dans de Kok et Spa (1978). Lorsque les radicaux verbaux précédant ces désinences se terminent par *-j* (habiller), par *-i* (méfier), par *-ɲ* (gagner), le contact de ces sons et des yods désinentiels a pour résultat des prononciations assez diversifiées, dont il faut rendre compte par de nouvelles règles: dégémination, synérèse, insertion d'un yod, suppression du yod. Ces règles, ainsi que celles qui ont été proposées dans de Kok et Spa (1978) s'appliquent dans un certain ordre, établi en vertu du principe de l'ordonnance intrinsèque. L'article se termine par deux appendices, dans lesquels des analyses antérieures (Dell 1972, Gaatone 1976) du comportement des semi-consonnes sont soumises à un examen critique.

Bibliographie

- Dell, F. (1972), «Une règle d'effacement de *i* en français», in *Recherches linguistiques* I, Université de Paris VIII/Vincennes: 63–88.
- Dell, F. (1976), Schwa précédé d'un groupe obstruante-liquide, in *Recherches linguistiques* IV, Université de Paris VIII/Vincennes: 75–111.
- Fouché, P. (1969), *Traité de prononciation française*, Paris, Klincksieck.
- Gaatone, D. (1976), «Semi-voyelles de transition en français», in *Folia Linguistica*, nr. X-3/4: 321–337.
- Kok, A. C. de et Spa, J. J. (1978), «Semi-vocalisation, diérèse et olisem», in *Linguistics*.
- Koutsoudas, A., Sanders, G. et Noll, C. (1974), «The application of phonological rules», in *Language*, volume 50: 1–28.
- Malmberg, B. (1943), *Le système consonantique du français moderne*, Lund.
- Martinet, A. (1945), *La prononciation du français contemporain*, Paris.
- Marty, F. (1971), «Les formes du verbe en français parlé», in A. Rigault (éd.) *La grammaire du français parlé*, Paris, Hachette, pp. 105–117.
- Morin, Y.-Ch. (1976), «Phonological tensions in French», in Marta Luján & Frit Hensey (éds), *Current Studies in Romance Linguistics*, Washington, Georgetown University Press, pp. 37–49.